

Vélo Québec

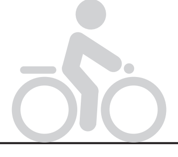
Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École Paul-Hubert (secondaire)

Commission scolaire des Phares

Rimouski
Mars 2013





À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

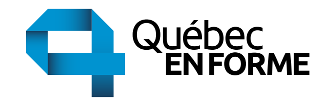




Table des matières

Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* via les activités *Mon école à pied, à vélo!* Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélos a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Un sondage dirigé par Vélo Québec dans deux écoles secondaires de la région de Montréal a démontré que la crainte de voir leurs vélos volés est le deuxième plus grand facteur freinant les étudiants à ne pas rouler jusqu'à l'école.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc.). Des supports à vélo conformes, installés à un endroit adéquat, peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École Paul-Hubert

Adresse : **École Paul-Hubert**
250, boulevard Arthur-Buies Ouest
Rimouski (Québec) G5L 7A7
direction_ph@csphares.qc.ca
Téléphone : 418 724-3439
Télécopieur : 418 724-3471

Contacts : **Monsieur Bernard Dubé**
Directeur adjoint et directeur de l'unité 4
Monsieur Nicolas Careau
Enseignant en éducation physique

Nombre d'élèves : 1 700 élèves

Nombre d'employés : 200 employés

Date de la visite : Jeudi 25 mars 2013 (14 h à 15 h 30)

Sommaire :
Nombre de places lors de la visite : 57 places de stationnements vélos
Nombre de places totales recommandé : entre 68 et 82 places

Résumé des recommandations :
Ajout de places : 68 places
Supports plus adéquats que le support actuel : aucun
Installation de repères visuels : à faire

Visite effectuée par : **Monsieur Marc-André Bourassa**
Association Rimouski Ville cyclable
C. P. 25003
Rimouski (Québec) G5L 0B2
418 723-5927, poste 3229
rimouskivillecyclable@gmail.com

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

L'École Paul-Hubert est située dans la partie sud du centre-ville de Rimouski, au coin des rues Sirois et Arthur-Buies Ouest.

1.2 Environnement urbain

La porte d'entrée principale est sur la Arthur-Buies, boulevard très achalandé par les travailleurs et les résidents des municipalités environnantes. Plusieurs mesures d'atténuation de la vitesse ont été implantés depuis 2011.

1.3 Stationnement existant

Lors de la visite d'expertise (voir schéma 1 « ***École Paul-Hubert - Stationnements vélos actuels »*** en annexe) :

- Actuellement, l'école possède **57 places** (cela représente ± 3 % des 1 900 élèves et employés) :
  - **20 places** : support entreposé lors de la visite près de la porte 10;
  - **8 places** devant l'entrée 2 (P2) (côté sud-est également donnant sur Arthur-Buies Ouest;
  - **14 places** : support entreposé près de la porte 35 (P35) (côté nord-ouest) à l'extérieur lors de la visite;
  - **15 places** entre la porte 38 (côté nord-ouest) et la porte 39 (livraison des marchandises par les camions);

- Les supports sont de type :
  - **8 des 57 places** sont des supports qui tiennent les vélos par la roue, donc inadéquats;
  - **29** sont des supports plus ou moins convenables, car c'est la roue avant des vélos qui entrent dans le support;
  - **20** sont de nouveaux supports convenables;

Lors de notre visite, deux vélos étaient cadenassés sur une clôture du stationnement pour autos près de l'entrée 37.

2. Recommandations

Vélo Québec recommande **d'ajouter entre 19 et 37 nouvelles places** de stationnement de type râteliers, car :

- huit (8) des stationnements actuels ne sont pas convenables (ceux situés devant la porte 2) et devraient donc être retirés;
- le minimum recommandé par le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* n'est pas atteint, mais les stationnements vélos ne sont jamais remplis à plein rendement. Pour les établissements d'enseignement, Vélo Québec recommande au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants (5 % à 20 %) et 1 pour 10 à 40 employés (2,5 % à 10 %);
- en ce moment, les 57 places de stationnements pour vélos ne sont pas remplis à plein rendement en mai-juin et septembre-octobre, mais que l'école vise à augmenter l'utilisation du vélo;
- les élèves utilisent en ce moment 4 portes (P1, P10, P12 et P37), ainsi il serait pertinent d'installer plusieurs petits supports devant ces 4 portes plutôt qu'un seul grand stationnement pour vélos;

- il serait sans doute pertinent d'installer plusieurs petits supports à vélos le plus près que possible des 4 entrées d'employés – visiteurs (porte 2; porte 3; porte 5; porte 36 (piscine Pierre-Harvey) et enfin porte 43) afin de stimuler l'utilisation de la bicyclette pour se rendre à l'école dans les prochaines années;
- il y a l'enjeu majeur du vol et du vandalisme qui freine l'utilisation du vélo pour se rendre à l'école Paul-Hubert actuellement, à long terme, l'école pourra réfléchir à une solution à cette contrainte : des caméras de surveillance, un stationnement vélo sécurisé ou intérieur sécurisé?
- en ce moment, plusieurs employés stationnent leur vélo à l'intérieur du bâtiment.

2.1 Sites recommandés

Possibilités de sites pour l'aménagement de stationnements pour vélos :

Possibilité 1 (voir schéma 2 « Stationnement pour vélos – Possibilité 2 » en annexe), **68 places de stationnement pour vélos :**

- <u>**Porte 1**</u>
  - **Emplacement :** ce lieu pourrait être privilégié pour installer plusieurs stationnements pour vélos, car l'accès à l'école par la rue Arthur-Buies Ouest est particulièrement sécuritaire étant donné la limite de vitesse à 30 km/h. La présence d'un espace d'environ 100 m² protégé par des murets de béton jaunes empêchant la circulation automobile devant cette porte d'entrée
  - **Accès :** par la rue Arthur-Buies Ouest, passage pour piétons très visible et sécuritaire (à droite de la porte)
  - **Revêtement** : asphalte
  - **Nombre total de places :** 20 places
  - **Type de support :** râteliers 20 places que possède déjà l'école (prévoir un espace d'environ 30 m² : 5 m X 6 m)
- <u>**Porte 2**</u>
  - **Emplacement :** sud-est, employés et visiteurs. Enlever les 8 supports à vélo qui ne sont pas convenables.
  - **Accès :** rue Arthur-Buies Ouest et stationnement pour employés et visiteurs
  - **Revêtement :** pelouse et asphalte
  - **Nombre total de places :** 3 places
  - **Type de support :** CP-3 (prévoir un espace d'environ 10 m² : 2 m X 5 m)
- <u>**Porte 3**</u>
  - **Emplacement :** sud-est, entrée d'employés.
  - **Accès :** rue Arthur-Buies Ouest et stationnement des employés et visiteurs
  - **Revêtement :** pelouse
  - **Nombre total de places :** 3 places
  - **Type de support :** CP-3 (prévoir un espace d'environ 10 m² : 2 m X 5 m)
- <u>**Porte 5**</u>
  - **Emplacement :** sud-ouest de l'organisme Pro-Jeunes Est.
  - **Accès :** via rue Sirois côté sud-ouest (coin Arthur-Buies Ouest)
  - **Revêtement :** sur terre battue actuellement, donc ajouter de la criblure de pierre ou alors couler une petite dalle de béton pour assoire le support à gauche ou à droite de la porte 5)
  - **Nombre total de places :** 3 places
  - **Type de support :** CP-3 (prévoir un espace d'environ 10 m² : 2 m X 5 m)

- **Porte 10**
  - **Emplacement :** sud-ouest, entrée des élèves à gauche de la porte
  - **Accès :** rue Sirois, stationnement des autobus
  - **Revêtement :** sur terre battue en ce moment, donc ajouter des criblures de pierre ou couler une dalle de béton
  - **Nombre total de places :** 7 places
  - **Type de support :** râteliers CP-7 (prévoir un espace d'environ 15 m² : 3 m X 5 m)
- **Porte 12**
  - **Emplacement :** sud-ouest, entrée des élèves à gauche de la porte
  - **Accès :** rue Sirois et stationnement des autobus
  - **Revêtement :** mélange de pelouse et de terre-battue, donc ajouter des criblures de pierre ou couler une dalle de béton
  - **Nombre total de places :** 14 places
  - **Type de support :** par la roue avant, installer le support de 14 places que l'école possède déjà
  -
- **Porte 36**
  - **Emplacement :** nord-est, entrée de la piscine Pierre-Harvey à droite de la rampe pour les handicapés
  - **Accès :** rue de la Seigneuresse, stationnement nord-est
  - **Revêtement :** pelouse
  - **Nombre total de places :** 15 places
  - **Type de support :** par la roue avant, installer le support de 15 places que possède déjà l'école
  -
- **Porte 43**
  - **Emplacement :** nord-est, entrée des employés à droite de la porte
  - **Accès :** rue de la Seigneuresse, stationnement nord-est
  - **Revêtement :** pelouse, donc couler une dalle de béton sur lequel assoire le support
  - **Nombre total de places :** 3 places
  - **Type de support :** CP-3 (prévoir un espace d'environ 10 m² : 2 m X 5 m)

Possibilité 2 (voir schéma 3 « Stationnements pour vélos - Possibilité 2 » en annexe), **75 places de stationnement pour vélos**

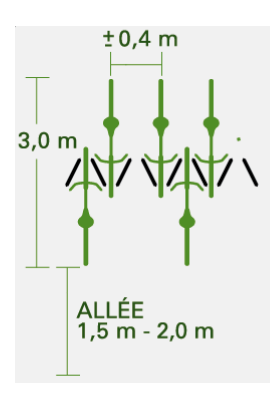
- **Porte 1**
  - **Emplacement :** idem que possibilité 1 (prévoir un espace d'environ 30 m²)
- **Portes 2, 3, 5 et 43**
  - **Emplacement :** idem que possibilité 1 (prévoir un espace d'environ 10 m²)
- **Porte 10**
  - **Emplacement :** idem que possibilité 1 (prévoir un espace d'environ 15 m²)
- **Porte 12 et 36**
  - **Emplacement :** idem que possibilité 1 (25 m²)
- **Porte 37**
  - **Emplacement :** nord-est, entrée des élèves à la place d'un stationnement automobile, à gauche du stationnement pour les handicapés
  - **Accès :** rue de la Seigneuresse – stationnement nord-est
  - **Revêtement** : asphalte
  - **Nombre total de places : 7** places
  - **Type de support :** CP-7 (prévoir un espace d'environ 15 m²)

3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

Râtelier de type CP-3 ou CP-7 :





Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos.

Surface d'ancrage : béton, asphalte, pavé, gazon, criblures de pierre.

Avantages :

- Facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en « U »;
- Supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- Offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- Difficile à utiliser avec un petit cadenas en « U » ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- Accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations



Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons) pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur de libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

Nous recommandons également d'indiquer, à l'aide de pancartes, la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).







4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active,* nous encourageons l'**École Paul-Hubert** à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

L'Agence recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélo est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m;
- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons;
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice;
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs, par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

4.2 Procédures pour l'acquisition de supports et demande de soumission

À l'hiver 2013, la Commission scolaire des Phares a informé ses écoles de la possibilité de les équiper d'un minimum de supports à vélos recommandé, si le besoin était manifesté.

Deux possibilités sont envisageables :
- Fabrication de supports à vélo auprès de la formation professionnelle en métallurgie de la Commission scolaire des Phares;
- Financement de la Caisse Desjardins.



41890001.pdf

Voici les prix d'une soumission demandée à l'automne 2012 à l'entreprise *Vélo-Rack* :
- Support à bicyclette CP-7 (7 places, support utilisé des deux côtés) galvanisé, plus poudre de polyester ou galvanisé, plus résine de synthèse, couleur : noir **495 $ l'unité**
- Support à bicyclette CP-3 (3 places, support utilisé des deux côtés) galvanisé, plus poudre de polyester ou galvanisé, plus résine de synthèse, couleur : noir **295 $ l'unité**

À ajouter :
- Nécessaire d'ancrage pour béton en acier inoxydable, un par support **10 $ l'unité**
- Outil de pose ancrage, un seul achat **8 $**

4.3 Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait!). Le cadenas en « U » est le modèle le plus recommandé :

- Attacher la roue avant avec le cadre au support;
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement;
- Remplacer les détaches rapides (*quick release*) par des boulons (roues et selle).

4.4 Optimiser l'utilisation des râteliers

Pour ce qui est d'optimiser ce type de support, le mieux est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en « U », donc le côté où verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.

4.5 Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçue. N'hésitez surtout pas à informer les parents et les enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre. Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélo peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, les parents et l'équipe-école de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p.
http://www.velo.qc.ca/velo_quebec/amenagements.php?page=guide

Mode d'emploi : stationnements pour vélos :
http://www.velo.qc.ca/inc/pdf_info.php?pdf=OVB10_stationnement

Opération vélo-boulot :
www.velo.qc.ca/veloboulot

ANNEXE